

Le dépôt des demandes patronales

Suite aux dépôts de nos demandes les 30 et 31 octobre derniers, nos vis-à-vis patronaux devaient nous déposer leurs demandes dans les 60 jours. Comme cette date limite tombait en plein congé des Fêtes, nos représentants syndicaux avaient indiqué aux parties patronales que nous ne nous attendions pas à leurs dépôts avant janvier. C'est donc vendredi le 30 janvier dernier que nos représentants ont rencontré le Comité Patronal de Négociation pour la Commission Scolaire Crie (CPNCSC) afin de recevoir leurs demandes. En début de matinée ce sont les demandes patronales pour le personnel de soutien qui ont été déposées (table S8) suivies de celles pour le personnel enseignant (table E3).

Demandes du CPNCSC

D'entrée de jeu, le CPNCSC annonce ses couleurs dans le préambule de ses dépôts en énonçant que «les négociations s'amorcent dans un cadre de rigueur budgétaire». On croirait entendre le gouvernement Couillard...

En effet, plusieurs demandes sont présentes aux tables dites nationales (voir plus bas). Néanmoins, plusieurs demandes sont spécifiques à la réalité de la Commission scolaire Crie, notamment :

Personnel de soutien scolaire (table S8)

- Fixer la journée «mobile» chômée et payée au 31 décembre;
- Augmenter le maximum de récupération de sommes versées en trop (15% par paie au lieu de 10%);
- Favoriser la stabilité du personnel et éviter les mouvements successifs sur de courtes périodes;
- Modifier les dispositions concernant la journée et la semaine régulière de travail et le paiement du temps supplémentaire;
- Reconnaître à la CSC la possibilité de suspendre sans traitement en cas de poursuite criminelle;

Personnel enseignant (table E3)

- Donner plus de flexibilité à la direction d'école dans le traitement des dossiers EHDAA;
- Retirer l'obligation de consultation pour l'établissement des caractéristiques et des critères d'admissibilité dans les cas de promotion;
- Retirer l'obligation d'accorder un congé sans traitement pour études à ceux et celles sur la liste de rappel;
- Ajouter un palier d'obligation d'engagement;
- Permettre en cours d'année le remplacement des non légalement qualifiés (NLQ);

Demandes communes

- Revoir la procédure de règlement de griefs, d'arbitrage et mésentente;
- Revoir certains éléments des régimes d'assurance salaire et de lésions professionnelles;
- Responsabiliser la personne salariée en invalidité de qui est exigé de passer un examen médical;
- Réviser et harmoniser certains délais;
- Éliminer la pérennité des liens parentaux ou liens par alliance en cas de dissolution de mariage ou de l'union;
- Simplifier la procédure relative aux dispositions prévues en matière d'entreposage;
- Actualiser le coût des loyers.

Outre ces demandes spécifiques et quelques demandes techniques, nous n'avons pas reçu de «réponses» à nos demandes dans leurs dépôts, quoique certaines de leurs demandes sont à l'opposées des nôtres. Leurs réponses à nos demandes syndicales devront attendre aux prochaines rencontres, tout comme nos réponses aux leurs.

Demandes du CPNCSC

Nous n'avons aucune nouvelle du Comité Patronal de Négociation pour la Commission Scolaire Kativik (CPNCSC). Étant donné les obligations que le *Code du Travail* confère à la Commission scolaire Kativik à ce niveau, nous regardons actuellement toutes nos options, politiques ou autres, afin de nous assurer que les droits de nos membres soient respectés.

Les demandes patronales aux tables nationales

Vous avez certainement pris connaissance de l'offre salariale du gouvernement qui n'est que de 0% les deux premières années de la prochaine convention collective et de 1% les trois années suivantes. Nous aurions donc un retard de près de 15% face au secteur privé à l'échéance de la prochaine convention.

Mais bien au-delà de ces « offres », un nombre impressionnant de demandes de récupérations se retrouvent dans les dépôts patronaux de presque toutes les tables de négociation du secteur public de la province. On en retrouve donc aussi un bon nombre dans les dépôts du CPNCSC, notamment :

Personnel enseignant

- Augmenter de 32 à 35 le nombre d'heures de présence à l'école ou au centre ;
- Éliminer la notion de Temps de Nature Personnelle (TNP) ;
- Éliminer les banques de congés de maladie monnayables non utilisés ;
- Revoir les dispositions entourant la mobilité du personnel et la sécurité d'emploi (augmentation du 50 km) ;
- En Formation professionnelle (FP), amplitude de 7 jours et aucune amplitude quotidienne et année de travail sur 365 jours ;
- Revoir certaines dispositions relatives aux droits parentaux ;

Personnel de soutien scolaire

- Revoir la durée des périodes d'essai ;
- Réduire le nombre de statuts d'emploi ;

Demandes de récupérations communes

- Revoir les dispositions relatives au remboursement des libérations syndicales ;
- Revoir le nombre de jours de congé pour forces majeures et en limiter l'utilisation.

Pas de panique !

Bien que le portrait d'ensemble ne soit pas rose, il ne faut pas paniquer, du moins pas maintenant. Nous n'en sommes qu'au tout début de la ronde de négociation et, comme à toutes les rondes précédentes, la position patronale n'est pas reluisante. Donnons-nous le temps d'avancer. Restons optimistes !

Quelle est la suite ?

Nous avons convenu d'un calendrier de rencontres de négociations d'ici la fin mai (avec le CPNCSC évidemment) qui comporte 10 journées de négociation à la table pour les employés de soutien (S8) et 12 journées à la table pour les enseignants (E3). D'autres dates s'ajouteront au mois de juin dans les jours qui viennent. Nous vous donnerons plus de nouvelles à mesure que nous avancerons.

Visitez www.aenq.org fréquemment !

Solidairement !

Larry Imbeault

Vice-président

Président par intérim et Coordonnateur de la négociation

CPNCSK Demands

There is no news from the Management Negotiating Committee for the Kativik School Board (CPNCSK). Given the obligations that are required in the *Labour Code*, we are looking at all of our options, political or others, to ensure that our members' rights are respected.

Employer Demands at the National Tables

You have certainly heard the government's wage offer by now: 0% for the first two years of the next collective agreement and 1% for the following three years. As a result, we would fall behind the private sector by nearly 15% at the end of the next agreement.

However, beyond these "offers," an impressive number of clawbacks exist in the employer's demands at all provincial public sector negotiation tables. This also applies to a good number of CPNCSK demands as well, including:

Teaching Staff

- Increase attendance at school or centre from 32 to 35 hours;
- Eliminate Time of Personal Nature (TPN);
- Eliminate bank of unused redeemable sick days;
- Review provisions regarding staff mobility and job security (increase the 50 km);
- In Vocational Training, 7-day span and no daily span and 365-day work year;
- Review certain parental rights provisions;

Support Staff

- Review the length of probation periods;
- Reduce the number of employment statuses;
- Common Clawback Demands
- Review provisions concerning the reimbursement of union leaves;
- Review the number of leave days for fortuitous events (act of God) and limit their use.

Don't panic!

While the overall picture is not rosy, there is no need to panic yet. We're only at the beginning of the round of negotiations, and as in all previous rounds, the employer's position appears dismal. Give us time to move forward. Remain optimistic!

What's next?

We have agreed on a timetable for negotiation meetings from now until the end of May (obviously with the CPNCSK), with 10 negotiation days at the table for support staff (S8) and 12 days at the table for teachers (E3). More dates will be added in June in the coming days. We'll give you more news as things develop.

Visit www.aenq.org regularly!

In Solidarity!

Larry Imbeault
Vice-President
Interim President and Negotiations Coordinator

